

**LES SÉNATEURS DU  
RASSEMBLEMENT DES  
DÉMOCRATES, PROGRESSISTES  
ET INDÉPENDANTS**

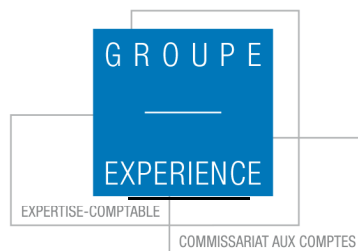
Association

15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020



**LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES  
ET INDÉPENDANTS**  
Association

15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES ET INDÉPENDANTS

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES SÉNATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES ET INDÉPENDANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement n°2018-06 de l'Autorité des normes comptables du 5 décembre 2018 relatif aux comptes aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

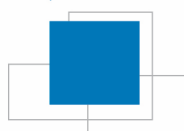
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement n°2018-06 de l'Autorité des normes comptables du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié la correcte application du changement de méthode comptable et de la présentation qui en est faite.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE BUREAU DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le



contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

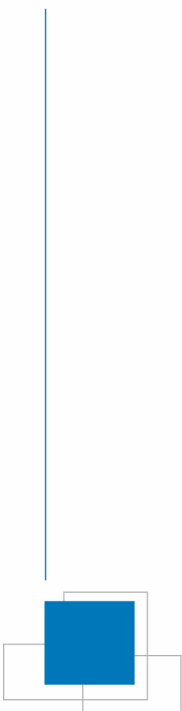
pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 avril 2020



François-Xavier POUSSIÈRE  
Commissaire aux comptes



## Bilan

ACTIF	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 274</b>	<b>1 209</b>	<b>65</b>	<b>0</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 274	1 209	65	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 841</b>	<b>21 788</b>	<b>26 053</b>	<b>9 319</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	47 841	21 788	26 053	9 319
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>100 100</b>	<b>0</b>	<b>100 100</b>	<b>78 300</b>
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	100 100		100 100	78 300
<b>ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>149 215</b>	<b>22 997</b>	<b>126 218</b>	<b>87 619</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 425		1 425	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres				6 626
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	248 602		248 602	380 199
Charges constatées d'avance	5 730		5 730	18 007
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>255 757</b>	<b>0</b>	<b>255 757</b>	<b>404 831</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>404 972</b>	<b>22 997</b>	<b>381 975</b>	<b>492 450</b>

## Bilan

PASSIF	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	323 874	323 874
Report à nouveau	-17 226	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-161 555</b>	<b>-17 226</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>145 093</b>	<b>306 648</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	13 606	7 677
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>158 699</b>	<b>314 325</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
<b>Total III bis</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17 500	16 637
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	205 776	161 487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>223 276</b>	<b>178 124</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>381 975</b>	<b>492 450</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	83 100	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	952 454	
Subventions		795 358
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		83 400
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		
<b>Total I</b>	<b>1 035 554</b>	<b>878 758</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	156 882	77 020
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	58 407	44 381
Salaires et traitements	644 513	532 639
Charges sociales	308 857	236 555
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 604	5 387
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	25 117	5 025
<b>Total II</b>	<b>1 207 380</b>	<b>901 007</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-171 826</b>	<b>-22 249</b>



## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-171 826</b>	<b>-22 249</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	10 271	5 023
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>10 271</b>	<b>5 023</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>10 271</b>	<b>5 023</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 045 825</b>	<b>883 781</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 207 380</b>	<b>901 007</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-161 555</b>	<b>-17 226</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	131 180	
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	131 180	
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES SENATEURS DU RASSEMBLEMENT DES DEMOCRATES PROGRESSISTES & INDEPENDANTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 381 975 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 161 555 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2021 par les dirigeants de l'association.

### Présentation de l'association

L'association a pour objet d'organiser et de faciliter le travail parlementaire des sénateurs membres du groupe parlementaire « Rassemblement des Démocrates, Progressistes et Indépendants », apparentés ou rattachés.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'association est majoritairement financée par des subventions publiques provenant du Sénat. A ce titre, la Covid-19 n'impacte pas de manière significative la situation financière, le patrimoine et le résultat de l'association.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Néant

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

---

L'application du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 a modifié la présentation du bilan et du compte de résultat.

Les états financiers sont présentés ainsi :

- la colonne 2020 telle qu'elle est requise selon le nouveau règlement ANC n°2018-06 et la colonne 2019 telle qu'arrêté et publiée selon le règlement CRC n°99-01. Cela a pour conséquence de présenter certains postes prévus sur la face du bilan et du compte de résultat 2019 selon le règlement CRC n°99-01 alors que ces postes n'existent plus dans le bilan et le compte de résultat 2020 selon le règlement n°2018-06. Dans ce cas, seul le montant relatif à 2019 sera mentionné dans la colonne 2019 sur la ligne correspondant à ce poste supprimé.

- un même poste sur deux lignes différentes ayant un libellé identique. Sur l'une des deux lignes, un chiffre sera positionné sur la colonne 2019 ; sur l'autre ligne, un autre chiffre sera positionné sur la colonne 2020.

### Autres éléments significatifs

---

L'application du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08 dans l'Association a généré un changement de méthode comptable. En l'occurrence, ce nouveau règlement a eu un impact sur la présentation du compte de résultat.

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					952 453	952 454
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement					10 270	10 271
						<b>962 725</b>

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 274		1 274
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 274</b>		<b>1 274</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 711	30 020	890	47 841
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 711</b>	<b>30 020</b>	<b>890</b>	<b>47 841</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	78 300	21 800		100 100
<b>Immobilisations financières</b>	<b>78 300</b>	<b>21 800</b>		<b>100 100</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>97 011</b>	<b>53 094</b>	<b>890</b>	<b>149 215</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 274	30 020	21 800	53 094
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>425</b>	<b>30 020</b>	<b>21 800</b>	<b>52 245</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		890		890
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>890</b>		<b>890</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 209		1 209
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 209</b>		<b>1 209</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 393	12 549	154	21 788
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 393</b>	<b>12 549</b>	<b>154</b>	<b>21 788</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 393</b>	<b>13 758</b>	<b>154</b>	<b>22 997</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 830 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	100 100		100 100
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	5 730	5 730	
<b>Total</b>	<b>105 830</b>	<b>5 730</b>	<b>100 100</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	323 874				323 874
Report à Nouveau				17 226	-17 226
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 226	17 226		161 555	-161 555
<b>Situation nette</b>	<b>306 648</b>	<b>17 226</b>		<b>178 781</b>	<b>145 093</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	7 677		5 929		13 606
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>314 325</b>	<b>17 226</b>	<b>5 929</b>	<b>178 781</b>	<b>158 699</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 223 276 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 500	17 500		
Dettes fiscales et sociales	205 776	205 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>223 276</b>	<b>223 276</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	17 500
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	41 692
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	25 670
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 402
<b>Total</b>	<b>86 264</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5 730		
<b>Total</b>	<b>5 730</b>		

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	6	9	9
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 12 personnes.

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	131 180	
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>131 180</b>	
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	131 180	
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>131 180</b>	

Le groupe RDPI bénéficie, à l'instar des autres Groupes du sénat, d'une contribution volontaire en nature par le Sénat d'un montant de 131 180€ détaillée ci-dessous:

- bureaux = 111 180€
- personnel = 20 000€